

Contrôle basé sur les technologies

Devant le rythme croissant des flux commerciaux et de voyageurs, la Douane s'est résolument engagée dans l'exploitation du potentiel des dernières technologies, pour améliorer ses méthodes d'analyse des risques ainsi que ses techniques d'exploitation et de traitement des données, afin de mieux identifier et cibler les opérations suspectes, tout en garantissant les conditions nécessaires en termes de fluidité et de rapidité du passage en douane.



UN DIGITAL LAB AU SERVICE DE L'ANALYSE DES RISQUES

En quête permanente d'amélioration de l'efficacité de ses processus, l'ADII a procédé en 2022 à la création d'un laboratoire digital, le Digital Douane Lab (DDLab).

Il s'agit d'une unité transversale qui a pour mission d'explorer les technologies digitales disruptives (intelligence artificielle, chaînes de blocs, etc.), avec pour principaux objectifs :

- Améliorer la performance du système de prévention et d'analyse du risque ;
- Accroître le niveau de conformité des déclarations douanières avec la réglementation ;
- Disposer des outils d'analyse et d'exploitation des données visant à améliorer l'efficacité du contrôle.

CONTRECARRER LES MANŒUVRES FRAUDULEUSES DE SOUS FACTURATION GRÂCE À L'ANALYSE DE DONNÉES

L'ADII met la lutte contre la sous-facturation en priorité de ses actions afin de soutenir l'activité économique en favorisant la concurrence loyale. Pour ce faire, la Douane s'appuie sur l'analyse des données issues de son système d'information et celles échangées avec

les partenaires, l'actualisation permanente, de concert avec les associations professionnelles, du système des indicateurs d'appréciation des valeurs déclarées et le suivi continu des fluctuations du marché international par l'accès à des bases de données spécialisées.



RÉSULTATS DE L'EXPLOITATION DE LA DATA

3,1 MMDH de droits et taxes redressés au titre de la valeur en 2022, contre 4,1 en 2021.

194 MDH payés par les opérateurs au titre des droits et taxes sur les royalties en 2022, contre 212 millions de dirhams en 2021.

490 avis de fraude traités grâce aux fonctionnalités informatiques offertes par BADR, contre 183 en 2021.



UNE SÉLECTIVITÉ DES CONTRÔLES ORIENTÉE VERS LA FRAUDE COMMERCIALE

Le contrôle opéré par la Douane, en se basant sur la sélectivité automatique et l'analyse du risque, constitue un moyen efficace pour traquer la fraude, eu égard au volume important des opérations commerciales.

En 2022, l'ADII a poursuivi l'exploitation et l'enrichissement de son triple circuit (vert, orange et rouge) mis en œuvre en 2021 au niveau du contrôle immédiat.

L'objectif étant d'optimiser le processus de dédouanement en concentrant le contrôle physique sur les opérations présentant un risque élevé.



Attribution automatique de la mainlevée



Contrôle documentaire avant attribution de la mainlevée



Contrôle documentaire et vérification physique de la marchandise

STATISTIQUES DE LA SÉLECTIVITÉ À L'IMPORT EN 2022

11% de déclarations soumises au circuit vert sans contrôle documentaire.

74% de déclarations soumises au circuit orange avec contrôle documentaire.

12% de déclarations soumises au circuit rouge initial (contrôle documentaire et visite physique).

3% de déclarations resélectées du circuit orange vers le circuit rouge, suite à des doutes résultant de l'étude documentaire.

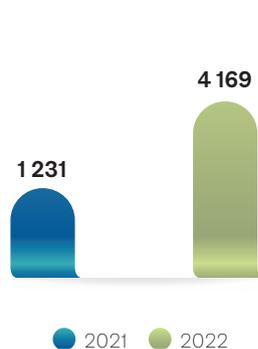
DES TECHNIQUES DE CIBLAGE ADAPTÉES AUX RISQUES LIÉS AUX VOYAGEURS

Afin d'assurer une circulation fluide des voyageurs, tout en garantissant un contrôle efficace, la Douane recourt à l'analyse prédictive des données pour cibler les personnes à risque à partir de profils prédéfinis.

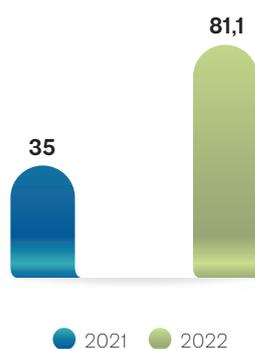
Les opérations de contrôle des passagers au niveau des différents postes frontaliers ont permis de constater 4 169 affaires qui ont rapporté 81,1 MDH de droits et taxes et 25,5 MDH d'amendes.



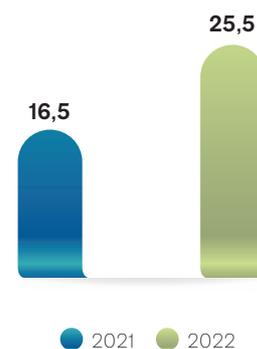
NOMBRE D'AFFAIRES CONSTATÉES



MONTANT DES DROITS ET TAXES (EN MDH)



MONTANT DES AMENDES PERÇUES (EN MDH)



UNE COOPÉRATION AVEC LES PARTENAIRES BASÉE SUR LE PARTAGE DE DONNÉES

L'ADII joue un rôle actif en matière de lutte contre les trafics illicites et les fraudes transnationales. En 2022, elle a contribué aux côtés des douanes partenaires et

organismes internationaux à la réalisation de nombreuses opérations internationales sous l'égide de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD).

OPERATIONS INTERNATIONALES REALISÉES EN 2022

OPÉRATIONS	ACTION
TENTACLE - AFRIQUE et TENTACLE - MENA	Lutte contre les flux illicites de devises et d'équivalents de devises, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en Afrique et dans la région MENA.
GOALS	Ciblage du trafic de drogues de synthèse.
PATHFINDER	Lutte contre la contrebande des produits du tabac et de leurs précurseurs, les équipements servant à les fabriquer et les usines illégales de fabrication de cigarettes.
PANGEA	Lutte contre le trafic illicite des médicaments.
STOP	Consacrée au blocage des mouvements transfrontaliers de produits pharmaceutiques et de fournitures médicales contrefaits.
DEMETER	Lutte contre les envois illicites de déchets et substances dangereuses.

Par ailleurs, l'Administration a assuré la prise en charge et le suivi de 48 avis de fraudes émanant de partenaires internationaux ayant permis la réalisation de plusieurs saisies, notamment de drogues dures.

Sur le plan national, l'échange informatisé entre la Douane et l'ONSSA a été marqué cette année par la

généralisation, à tous les bureaux douaniers, du transfert des résultats du contrôle effectué par les services de l'Office au système BADR, pour plus de célérité du contrôle des marchandises en cours de dédouanement et ce, via le guichet unique virtuel du commerce extérieur Portnet.

